

## MOT DE LA RÉDACTION

# Alerte sur cinq risques prédominants en SST

La présente édition de la revue *Convergence SST* s'attarde aux cinq « risques prédominants » cernés par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) dans sa plus récente planification pluriannuelle<sup>1</sup>. Celle-ci articule le *Plan stratégique 2020-2023* de l'organisme, qui vise à réduire les lésions professionnelles subies par les travailleuses et les travailleurs québécois.

Les risques ergonomiques, les chutes de même niveau, être frappé (ou encore coincé ou écrasé) par un objet ou de l'équipement, l'exposition au bruit de même que la dégradation de la santé psychologique forment les cinq risques prédominants. Ils représentent à eux seuls environ les deux tiers des lésions professionnelles acceptées par la CNESST<sup>1</sup>.

Chaque catégorie de risques sera traitée plus en profondeur en faisant l'objet d'un article par un conseiller du Centre patronal SST. Les lecteurs profiteront d'une compréhension plus fine de ces risques, d'exemples concrets ainsi que de recommandations pratiques qui permettront de favoriser la diminution des lésions qui leur sont associées.

Deux articles complémentaires s'ajoutent à ceux qui examinent individuellement les cinq risques prédominants. D'abord, pour mieux préparer leur lecture, Louise Neveu brosse le portrait général des risques ciblés et contextualise les actions de la CNESST. Ensuite, Régine Manacé met en relief les obligations des organisations vis-à-vis des risques prédominants à travers des exemples jurisprudentiels.

### DES RISQUES UNIVERSELS

Les risques prédominants établis par la CNESST ne sont pas uniquement des enjeux caractéristiques des milieux de travail québécois. Ils sont également omniprésents dans différents pays et territoires de par le monde. Depuis l'apparition de la COVID-19 et la progression du télétravail, par exemple, le risque ergonomique pèse davantage chez ceux qui



œuvrent à distance. Aux États-Unis, par exemple, plus de 90 % des chiropraticiens ont constaté une demande accrue pour des soins visant à soulager les douleurs au cou et au dos, et d'autres troubles d'ordre musculosquelettique<sup>2</sup>. Quant aux risques psychosociaux, outre-Atlantique, plus d'une femme sur deux vivant dans un pays membre de l'Union européenne aurait déjà été victime de harcèlement de nature sexuelle au travail<sup>3</sup>.

### LE CENTRE OUTILLE LES GESTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS

Notons enfin que le Centre patronal SST a de longue date mis en avant des formations qui s'inscrivent dans la plupart des créneaux visés par ces risques. On peut penser à *Manutention sécuritaire : faites-vous le poids?*, à *Échelles et escabeaux : les exigences réglementaires pour éviter les accidents*, à *Identifier les dangers en entrepôt*, à *Accident : enquête et analyse*, et à *Harcèlement psychologique au travail de A à Z*. Consultez le site Web du Centre pour découvrir toutes les formations ayant trait à ces cinq risques prédominants<sup>4</sup>.

Bonne lecture!

### RÉFÉRENCES

1. WILSER, Jeff, « The Pandemic of Work-From-Home Injuries », *The New York Times*, [En ligne], 4 septembre 2020, [www.nytimes.com/2020/09/04/well/live/ergonomics-work-from-home-injuries.html].
2. AREKAPUDI, Nisha, SANTAGOSTINO RECAARREN, Isabel. « Sexual harassment is serious business », *World Bank*, 5 février 2020, [https://blogs.worldbank.org/developmenttalk/sexual-harassment-serious-business].

### NOTES

1. Voir la page 12 de la planification, à www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/200/Documents/DC200-7005web.pdf.
4. Retrouvez toutes les formations à www.centrepatronalsst.qc.ca/formations-et-evenements.